

Chaville, le 5 janvier 2012

Chers résidents et chères familles,

L'année 2012 débute et nous profitons de ce courrier pour vous transmettre quelques informations importantes de la vie de notre Villa :

Changement des « tarifs de l'hébergement » de la Villa :

Comme chaque début d'année, à compter du 1^{er} janvier 2012, les tarifs de l'hébergement sont majorés conformément à un décret du conseil d'état.

A ce jour, ce décret n'est pas encore paru. **Vous recevrez donc dans ce courrier votre facture avec les tarifs de 2011** et vous recevrez **une facture complémentaire** correspondant à la majoration lorsque nous en aurons connaissance.

Actualisation du GIR et tarification de la dépendance :

L'actualisation du GIR pour l'année 2012, pour chaque résident a lieu au 1^{er} janvier.

L'établissement des Groupes Iso-Ressources (GIR) permet de déterminer le degré de dépendance de chaque résident. Il a été réalisé en équipe pluridisciplinaire sous le contrôle du Docteur SERRE et de Madame VINCENT. Il est valable pour toute l'année 2012.

Nous vous rappelons que pour les GIR de 4 à 1, vous pouvez effectuer une demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) auprès des services du Conseil Général. De même, si votre GIR change (par exemple de GIR 3 à GIR 2) votre tarif dépendance va également être modifié et vous pouvez donc demander une réactualisation de votre APA.

Nous vous invitons donc à regarder le GIR indiqué sur votre facture du mois de janvier, si vous constatez une modification, nous vous demandons de contacter Bénédicte Lefébure pour l'obtention des documents officiels nécessaires à ces démarches.

La tarification du GIR sera modifiée dans le courant de l'année sur décision du conseil général.

Le compte rendu du conseil du Conseil de la Vie Sociale (CVS) :

Le compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du 15 décembre dernier est joint à ce courrier. Ce dernier CVS de l'année a été l'occasion de faire un point sur les principaux faits marquants de l'année 2011 ainsi que de présenter les grandes orientations de 2012. Ce compte rendu sera également disponible à l'accueil.

Assurance « responsabilité civile » et mutuelle :

En ce début d'année 2012, nous vous invitons à nous transmettre le renouvellement des cartes de mutuelle ainsi que les attestations de Responsabilité Civile que vous avez dû recevoir fin 2011. Merci pour votre vigilance, ces documents facilitent au quotidien le fonctionnement administratif de la Villa.

Etrennes des salariés :

Pour les personnes qui le souhaitent, vous pouvez remettre vos étrennes jusqu'au 15 janvier 2012. La distribution se fera fin janvier.

Justificatif de paiement :

Pour vous aider dans vos démarches administratives et fiscales, une attestation de « justificatif de paiement » pour l'année 2011 est disponible, sur simple demande auprès de Bénédicte Lefébure.

Et enfin, toute l'équipe se joint à nous pour vous souhaiter une excellente année 2012 !

Eric Lacoudre
Chef de Villa

Sandy Sauvage
Chef de Villa adjoint

VILLA BEAUSOLEIL CHAVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

16 décembre 2011

Représentants des résidents :

- Mme Geneviève OLIVIER (Présidente du CVS)
- Mme Monique FICATIER

Représentants des familles :

- Mme Annick PALSKI (fille de Mme BONNEFOUS)
- Mme Christiane MORIN (fille de Mme LE GALLIC),
- M. Jean-Paul BOURZES

Représentant du personnel :

- M. Fethi BEN EL HENI

Représentant de la direction :

- M. Eric LACOUDRE : Chef de Villa

Informations diverses

Eric Lacoudre souhaite commencer ce Conseil de la Vie Sociale par la communication d'un certain nombre d'informations concernant la Villa :

Point sur les années 2011 et 2012 :

Eric Lacoudre profite de cette fin d'année pour reprendre les principaux points d'évolution de l'année 2011 et les projets de 2012 :

Rappel des principaux points d'amélioration de l'année 2011 :

- Mise en place du nouveau système de distribution de médicaments sécurisé et informatisé.
- Réaménagement de l'unité protégée du RDC : unité de vie et terrasse extérieure.
- Poursuite des formations (y compris diplômantes) pour les équipes de la Villa et notamment Humanitude.
- Stabilisation des équipes de la Villa y compris les équipes soignantes et infirmières.
- Nomination d'un responsable Maintenance et sécurité pour structurer ce service.
- Réalisation de la première partie des travaux dans le réseau sous-dallage des canalisations.
- Amélioration de la chaleur des plats au restaurant (chauffe assiette et table à étuve chauffante)

Les projets pour 2012 :

- Poursuite des formations (y compris diplômantes) pour les équipes de la Villa et notamment Humanitude.
- Amélioration de la chaleur des plats pour le service en chambre. (fin 2011- début 2012)
- Projet PROVIAL (voir précédent CVS)
- Mieux combattre les problèmes liés à la nutrition (enrichissement en poudre de protéines).
- Réalisation de la seconde partie des travaux dans le réseau sous-dallage des canalisations (voir ci-dessous).

Travaux dans le réseau souterrain des canalisations de la Villa :

Suite à un certain nombre de « malfaçons » réalisées par certaines entreprises au moment de la construction du bâtiment, nous rencontrons des problèmes récurrents d'engorgement du réseau d'évacuation du réseau « sous-dallage » de la Villa. Pour essayer de solutionner définitivement le problème, d'importants travaux vont devoir être réalisés. Ces travaux sont localisés au niveau du sous-sol de la Villa et ne devraient pas perturber directement son fonctionnement. Un certain nombre de nuisances sonores sont à prévoir. Ces travaux devraient se réaliser durant les mois de janvier et février 2012.

Mise en place d'une rotation régulière des équipes des étages :

Maintenant que les équipes sont stabilisées, nous allons mettre en place une rotation régulière des équipes des étages (rythme initialement prévu d'une rotation tous les 4 mois). Les intérêts de ce type de rotations sont multiples : permettre à chaque personne de l'équipe de connaître tous les résidents, éviter un attachement trop fort qui peut conduire à de la dépendance et de la souffrance de part et d'autre, éviter l'épuisement des équipes sur les étages plus difficiles et éviter l'instauration d'une « routine » dans le travail.

Nous avons conscience que la première rotation prévue initialement début février risque de perturber quelques résidents qui se sont fortement attachés à leurs équipes actuelles et nous comptons sur l'appui de tous pour les aider à passer cette période difficile.

Le Conseil du 15 décembre 2011

5 fiches de suggestions ont été déposées dans la boîte à suggestions de l'accueil.

Ces fiches sont passées en revues par le CVS, afin d'être utilisées comme base de travail d'un point de vue collectif. Eric Lacoudre rappelle que les personnes qui souhaitent avoir une réponse à titre individuel sont invitées à se rapprocher de l'équipe de la Villa.

Pour préparer chaque Conseil de la Vie Sociale, les représentants des familles et des résidents se réunissent une semaine avant le CVS et élaborent un « document de préparation » qui liste un certain nombre de points que le CVS souhaite transmettre à la direction.

Ce sont ces différents points qui sont exposés dans le compte rendu ci-dessous.

Les points abordés lors de ce CVS :

I- Hôtellerie :

- **Est-ce que la maison fournit les produits de toilette ? Lesquels ?**
 - **E.L (Eric Lacoudre) :** La Villa fournit les produits du quotidien en cas de besoin : savon, dentifrice, shampoing. J'ai bien pris connaissance de la remarque d'une famille sur une rupture ponctuelle, nous allons y remédier.
- **Faire un effort pour le rangement et le marquage des vêtements. Plusieurs dysfonctionnements constatés.**
 - **E.L :** Nous avons modifié l'organisation de la lingerie et cela avait porté ses fruits. De nouveaux soucis sont apparus et il nous faut maintenant être plus vigilant dans le rangement du linge.

Concernant le marquage du linge, j'en appelle également à la responsabilisation de chacun : tout nouveau vêtement doit être déposé à l'accueil pour être marqué avant d'être utilisé par le résident, car sinon il arrive nécessairement « non marqué » à la lingerie et risque de s'égarer.

- **Il manque des lingettes aux étages.**

- **E.L :** Il doit y avoir 3 distributeurs de lingettes : au bar et dans les deux unités protégées. S'il n'y en a plus, nous allons en remettre mais il n'est pas nécessaire d'attendre le CVS pour faire remonter ce type d'informations, le mieux est de le signaler aux Managers pour être réapprovisionné rapidement.

II- Restauration :

- **Il manque toujours des petites cuillères ; peut-on résoudre le problème ?**

- **E.L :** Elles devraient être livrées lors de la parution de ce compte rendu.

- **Pour les repas mixés, peut-on varier les entrées et les desserts ? Les avocats, terrines, flans de légumes, mousses devraient pouvoir être donnés à ces personnes et peut-on faire en sorte que la nourriture agréable (gâteau mou par exemple) soit donnée en quantité suffisante ?**

- **E.L :** Oui, bien sûr. Notre équipe de cuisine a beaucoup amélioré les choses mais nous allons continuer.

- **Unités protégées : peut-on acheter des bols avec des anses ?**

- **E.L :** Oui, si cela peut permettre une meilleure prise en main, c'est effectivement une bonne idée.

- **Il manque du personnel au restaurant pour faire manger les personnes qui ont besoin d'aide.**

- **E.L :** Nous allons regarder ce problème. Il n'y a pas de raison qu'il y ait des problèmes ni pour le petit-déjeuner, ni pour le dîner puisque les équipes sont intégralement en poste. Pour le déjeuner, une partie de l'équipe est en pause, mais les élèves (infirmiers par exemple) apportent leur soutien au service. Nous allons d'abord essayer d'optimiser les choses et s'il faut changer l'organisation, nous le ferons.

- **La table chauffante est bien appréciée.**

- **E.L :** Merci.

III- Soins :

- **Comment sont composées les équipes de nuit ?**

- **E.L :** 3 personnes : 2 Aides-soignantes et 1 Auxiliaire de Vie.

- **Certains résidents sont moins sensibles aux animations (maladie d'Alzheimer, dépendance..). Que peut-on faire pour les solliciter ?**

- **E.L** : Nous avons deux unités protégées qui accueillent ces résidents et leur proposons des activités en petit groupe mieux adapté. C'est souvent la meilleure des solutions.

Nous avons également changé récemment l'organisation du travail des équipes de manière à ce que des Aides-soignantes puissent être présentes au niveau du Bar-Salon en milieu d'après-midi pour s'occuper des résidents moins sensibles à l'animation.

- **Pouvez-vous nous évoquer le problème kiné/aides soignantes ?**

- **E.L** : Il y a 72 salariés et plus de 30 intervenants qui travaillent au sein de la Villa. Qu'il y ait des tensions, voir des frictions est inévitable. Ce qui est important c'est que les causes de ces problèmes soient identifiées et traitées pour repartir sur de bonnes bases, c'est le cas sur le sujet que vous évoquez et c'est très bien ainsi.

- **Il semble que la manager en charge des changes (protections) cherche à faire des économies. A-t-elle des consignes en ce sens ?**

- **E.L** : Je trouve dommage que les choses soient présentées de cette manière.
- Notre fournisseur de protection a changé sa gamme de produit en septembre et est venu faire une formation aux équipes pour donner à chaque résident le produit qui lui est le mieux adapté. Cela a donc créé un certain nombre de changements. Je comprends que, comme tout changement cela puisse être perturbant, mais évitons de dramatiser les choses ou de chercher un bouc-émissaire. De plus, nos équipes ont la possibilité de faire remonter les difficultés et nous trouverons des solutions individuelles à chaque fois que ce sera nécessaire.

- **Et le BIOTEL ?**

- **E.L** : Rien de nouveau depuis le précédent CVS.

IV- Animation et Bien-être

- Le pot du « Beaujolais Nouveau » a été très apprécié.
- Les chanteurs et les musiciens permettent à beaucoup de résidents de participer ; favoriser ce type d'animations.

En conclusion

Eric Lacoudre tient à remercier tous les représentants du Conseil : résidents, familles et salariés pour leur présence. Il est important que soit conservé l'esprit positif de ce Conseil et la volonté de tous de regarder dans la même direction : améliorer au quotidien le fonctionnement de la Villa pour le bien-être de nos résidents.

Les dates des CVS de 2012 sont fixées :

- Mercredi 14 mars à 15h00
- Mercredi 13 juin à 15h00
- Mercredi 12 septembre à 15h00
- Mercredi 12 décembre à 15h00

La « boîte à suggestions » reste disponible à l'accueil pour y déposer vos remarques et propositions. Elles sont toujours les bienvenues car elles nous aident à améliorer la qualité de vie de nos résidents en avançant ensemble « marche après marche » dans la Retraite Ouverte sur la Vie.